

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LA PRESIDENTE,

- Vu** le code de l'Éducation, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

DECIDE

Article 1

Les tarifs 2023 des examens de certification COFREND niveau 1 et niveau 2 et CENE niveau 2 organisés par le Centre CND de Chesny sont fixés conformément à l'annexe jointe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux du Centre CND de Chesny et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 29 novembre 2022

Affiché à la Présidence le
Transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

06 DEC. 2022

06 DEC. 2022

Hélène BOUBANGER



2023 - TARIFS DES EXAMENS NIVEAUX 1 ET 2 & CENE NIVEAU 2

(Tarifs hors taxe : TVA 20 % en sus)

Méthodes	• Examen de QUALIFICATION ^① • Examen de QUALIFICATION partiel : Écrit + Pratique ^②	• RECERTIFICATION ^③ • Examen de QUALIFICATION partiel : Pratique ^④ • RECERTIFICATION (2 ^{ème} ou 3 ^{ème} passage) ^⑤ • Examen Pratique N2 pour accès N3 ^⑥	• RENOUELEMENT ^⑦ • Examen de QUALIFICATION partiel : Écrit ^⑧
RT	Adhérent : 813 €^{ht} Non adhérent : 1 079 €^{ht}	Adhérent : 740 €^{ht} Non adhérent : 1 007 €^{ht}	Adhérent : 300 €^{ht} Non adhérent : 394 €^{ht}
UT			
UTPA			
ET			
MT			
PT			
VT			
VT GNV			
TOFD			
AT			
LT	Adhérent : 1 313 €^{ht} Non adhérent : 1 737 €^{ht}	Adhérent : 1 164 €^{ht} Non adhérent : 1 644 €^{ht}	
VT SA	-	-	
RT TRA	Adhérent : 859 €^{ht} Non adhérent : 1 145 €^{ht}	Adhérent : 740 €^{ht} Non adhérent : 1 007 €^{ht}	
UT TRA			
ET GV			
LT GV	Adhérent : 1 342 €^{ht} Non adhérent : 1 776 €^{ht}	Adhérent : 1 267 €^{ht} Non adhérent : 1 657 €^{ht}	
① À ces tarifs s'ajoutent + la redevance COFREND de 132 €^{ht} pour les adhérents COFREND ou 306 €^{ht} pour les non adhérents + la taxe pour les Travaux du Comité Sectoriel de 34 €^{ht} .			
② À ces tarifs s'ajoute la taxe pour les Travaux du Comité Sectoriel de 34 €^{ht} .			

FRAIS DE DÉSISTEMENT
Toute annulation d'inscription intervenant dans les 8 jours précédant l'examen entraîne des frais de dossier :

- ▶ avec justificatif recevable (maladie, ...) : **250 €^{ht}** soit **300 €^{ht}**
- ▶ sans justificatif : **le coût de l'examen sera facturé intégralement.**